



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU RÉSEAU D'ÉCOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS DU 13 FÉVRIER 2018

PARENTS ÉLUS PRÉSENTS :

École de l'Esplanade :

- Madame Ornella FRANCOIS-GAMBERONI
- Madame Sana EL GOUMRI

Excusée : Madame Jessica ROLLAND

École La Prairie :

- Madame Nathalie COUSIN
- Madame Jocelyne RAKOW
- Monsieur Jonathan ROUSSEAU
- Madame Marjorie SCHREIBER

Excusées : Madame Nassera BENDAHMANE, Madame Oihiba BELHABIB , Madame Fatma BENHACINE, Madame Malika CHEBBOUB

École Georges OUVRARD :

- Monsieur BLAISE, directeur de l'école Georges OUVRARD, coordonnateur du REP
- Madame Virginie ELLA N'GOMO
- Madame Aurore GUIOT
- Madame Stéphanie SAHLI
- Madame Alexandra WINCQ

Excusée : Alison LEROY

Collège Le Lac :

- Madame CASASOPRANA, principale adjointe du Collège Le Lac
- Madame Monia BENAMI
- Madame Florence LAPASIN

Centre social Le Lac :

- Bruno LEMOINE, Directeur
- Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH
- Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S.
- Julie TOULLEC, animatrice



Le Directeur :

« Lors de la dernière réunion nous avons évoqué la transmission des comptes rendus par courriel. Cette démarche a été réalisée. Il semblerait que quelques personnes n'aient pas réceptionné ces documents. Je vous invite à regarder régulièrement dans vos spams, en ce qui concerne notre service, nous vous enverrons dorénavant ces comptes rendus avec accusé de réception »

Monsieur BLAISE, directeur de l'école Georges OUVRARD, coordonnateur du REP :

« Je n'avais pas pensé être présent cet après-midi et à la lecture du compte-rendu je me suis dit qu'il y avait un certain écart entre le compte-rendu et la réunion et aussi sur des propos qui m'ont été prêtés, j'ai quitté les lieux, car j'étais las de la teneur de ce débat et c'était ma façon de montrer mon désaccord avec l'assemblée. Que tout puisse apparaître, à la lecture du compte rendu on image de la sérénité, mais ça dénature les propos et les éléments qui ont été dits ce jour-là. »

Le Directeur :

« Que souhaitez-vous qu'on ajoute ? »

Monsieur BLAISE, directeur de l'école Georges OUVRARD, coordonnateur du REP :

« Ajouter une certaine vérité, le positionnement des écoles qui parfois ne peuvent pas assister et on en a pas forcément tenu compte et sur le fait que vous m'avez interrogé pour rendre compte du nombre d'heures et nos propos n'ont pas été tellement entendus sans vouloir en faire une affaire je souhaitais remettre les choses au clair et repartir sur des échanges en courtoisie un peu plus haute, il y avait eu une petite interrogation sur la Fête de l'Enfance ou fête de l'élève ? Cela aurait été un débat important, j'aurais souhaité que quelques éléments paraissent dans ce compte-rendu ».

Le Directeur :

« Pourriez-vous nous transmettre par courriel vos remarques afin que nous puissions les ajouter à ce compte-rendu ? Je propose aux membres présents de ne pas voter le compte-rendu dans l'attente des éléments qui nous seront transmis par Monsieur BLAISE »

L'ensemble des personnes présentes donnent leur accord



Lors de la dernière réunion, nous avons pris bonne note que des parents d'élèves ne souhaitent pas s'investir. Pourrions-nous avoir des confirmations ? Par ailleurs, un échange avait eu lieu sur l'appellation de la manifestation, Fête de l'Enfance ? Fête des élèves ? »

Madame Nathalie COUSIN, école La Prairie :

« C'est mieux Fête de l'Enfance »

Madame CASASOPRANA, principale adjointe du Collège Le Lac :

« L'idée de Monsieur Blaise est que là c'est une Fête de l'Enfance, je suis d'accord avec les parents que c'est bien une Fête de l'Enfance »

Le Directeur :

« Fête de l'Enfance à l'unanimité. Est-ce qu'on évoque la date ? Dans les différents échanges que nous avons pu avoir dans les réunions, le problème de l'investissement des parents et des enseignants a été soulevé. Je rappelle que chacun est libre en fonction de son emploi du temps de participer à cet événement. De plus, les parents du REAAP peuvent, s'ils le souhaitent, prendre en charge la totalité de la manifestation sans que les salariés du centre social Le Lac n'interviennent. Je pense que, malgré tout, cet événement au vu de son importance nécessite l'intervention de salariés car il s'agit d'un événement qui, sur le plan organisationnel, demande des compétences sur le plan de la sécurité. Cependant vous êtes tout à fait libres d'organiser la manifestation de manière tout à fait autonome. Nous mettrons bien entendu la totalité du matériel du centre social Le Lac à votre disposition »

Madame CASASOPRANA, principale adjointe du Collège Le Lac :

« Il y a un malentendu, ce qui a été indiqué c'est qu'il y a 6000 € de charges salariales, pourquoi pas puisque les salariés sont annualisés et donc du coup on économiserait 6 000 € »

Le Directeur :

« L'intervention des salariés est essentielle pour le succès de cette manifestation en raison de son importance et du nombre d'animations organisées. Par ailleurs, le centre social est le seul habilité à décider de faire rattraper ou non ces salariés, c'est pourquoi, le centre social est chargé de la demande de subvention. Je vous rappelle que nous pourrions aussi dans le budget, valoriser la mise à disposition du matériel. Les



subventions obtenues couvrent l'ensemble des charges et ne viennent greffer en rien le bénéfice de la manifestation »

Madame CASASOPRANA, principale adjointe du Collège Le Lac :

« Il y a 15 jours, quand Madame LAPASIN a posé la question de savoir qui intervenait comme parent, je pense que c'est devenu un peu particulier et je pense que c'est dommage, c'était un moyen de discussion et là vous venez de l'éclairer... »

Le Directeur :

« Si, à un moment donné, il ne faut plus qu'il y ait d'intervention de salariés, il n'y a aucun souci de ce point de vue là, on n'est pas là pour gagner de l'argent, l'idée c'est de mobiliser les parents »

Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH :

« Il y a 15 jours, le souci, je pense, c'est qu'il y a eu une mauvaise communication, ce n'était pas une question mais un reproche, Madame Lapasin a dit « je ne suis pas d'accord il y a 6 000 euros pour les salaires alors que les animateurs travaillent déjà le samedi et sont annualisés, ils auraient pu rattraper leurs heures... » même les arguments que j'apportais n'étaient pas entendus, (ça n'enlevait en rien l'argent qui était dispatché entre les écoles), et des explications ont été données lors de la réunion de bilan. Je comprends bien que tout le monde ne peut pas être présent à toutes les réunions et Madame Lapasin, qui n'avait pas toutes ces informations s'est mal exprimée... »

Le Directeur :

« C'est pourquoi je vous pose une dernière fois la question, souhaitez-vous que les salariés du centre social Le Lac soient présents pour organiser cette manifestation ? »

Madame Virginie ELLA N'GOMO, école Georges Ouvrard :

« Oui, car on est sûrs que les salariés seront présents... »

La décision est votée à l'unanimité.



Le Directeur :

« Au niveau de la date, est ce que vous y avez réfléchi ? Est-ce qu'on a déjà les dates des manifestations ? »

Madame Nathalie COUSIN, école La Prairie :

« Le 18 mai la chorale, début juin... »

Le Directeur :

« Est-ce qu'il y a des propositions ? »

Madame Virginie ELLA N'GOMO, école Georges Ouvrard :

« Début du mois de juin ? »

Le Directeur :

« Pour le ramadan, on ne tiendra pas compte d'une fête religieuse le centre social est laïc, vous pouvez être contre, mais je vous donne mon avis... »

Monsieur Cédric CORBELLARI, Directeur école La Plage :

« Après est-ce que cela va priver les enfants d'une Fête ? »

Le Directeur :

« Est-ce que les parents, parce que c'est le ramadan, ne vont pas vouloir faire profiter les enfants de cette fête ? Ils ne vont peut-être pas venir à la restauration... »

Madame Sana EL GOUMRI, école de l'Esplanade :

« Moi je sais que si c'est pendant le ramadan je ne viendrai pas car je suis plus fatiguée... »



Le Directeur :

« Si je comprends bien vos arguments, le fait d'organiser cette manifestation pendant le ramadan priverait certains habitants et certains enfants qui sont de confession musulmane. Les gens ont le droit de croire à ce qu'ils veulent et le droit d'organiser ce qu'ils veulent quand ils veulent. Si les parents le souhaitent, j'en conclus que ce serait à partir du 23 juin... »

Madame Nathalie COUSIN, école La Prairie :

« Avant tout, il faut organiser une date, c'est la Fête de l'Enfance, on ne peut pas penser à ce dont tout le monde a besoin, il faut penser à une date qui nous conviennent à tous »

Madame Virginie ELLA N'GOMO, école Georges Ouvrard :

« Voilà, car dans ce cas-là on priverait des enfants »

Le Directeur :

« Ce n'est pas non plus un outil pour gagner de l'argent uniquement, il y a beaucoup de stands qui sont gratuits... »

Madame Virginie ELLA N'GOMO, école Georges Ouvrard :

« La plupart de nos parents sont au RSA »

Madame Nathalie COUSIN, école La Prairie :

« Dans tous les cas, pour les parents qui n'ont pas d'argent, il y a beaucoup de stands gratuits »

Le Directeur :

« La Fête de l'Enfance ce n'est pas pour que ça soit rentable, c'est pour que les enfants viennent passer du bon temps en famille. Si on prend compte des éléments du samedi on est au ramadan à partir du 17 mai jusqu'au 16 juin, comme Nathalie vous l'a souligné, la date de notre assemblée générale sera le samedi 30 juin et le 24 juin nous serons sur l'action « Un dimanche au bord de l'eau », il nous reste le mois de juillet, le 7 juillet... »



Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S. :

« On est obligé de l'organiser en juin ou en juillet »

Le Directeur :

« Septembre, c'est la foire, il y aura toujours quelque chose, on peut poser deux dates et les passer au vote, sachant que si une date est votée, cela veut dire qu'on l'accepte, si on ne tient pas compte du ramadan, nous avons le 9 juin, la seconde possibilité serait le samedi 7 juillet, le premier jour des vacances, est-ce que vous voyez d'autres possibilités ? »

Madame CASASOPRANA, principale adjointe du Collège Le Lac :

« Le 12 ou 13 mai ? »

Madame Nathalie COUSIN, école La Prairie :

« Pour préparer ça va être trop court... »

Le Directeur :

« Il nous reste ces deux options là, est-ce que vous souhaitez qu'on les passe au vote ? »

Monsieur Cédric CORBELLARI, Directeur école La Plage :

« Est-ce qu'on peut rappeler les points forts et faibles ? Pensez-vous que dès le 7 juillet, des enfants seront directement partis en vacances ? Entre les vacances ou le ramadan, qu'est-ce qui est mieux ? Le mois de juillet, le point noir ce sont les vacances, à part cela il n'y a pas d'autre point négatif »

Le Directeur :

« Est ce qu'il y a d'autres arguments ? »

Monsieur Cédric CORBELLARI, Directeur école La Plage :

« Concernant le 9, le point négatif, c'est le ramadan qui empêcherait les enfants de venir... »



Madame Stéphanie SAHLI, école Georges Ouvrard :

« Et les mamans qui seront fatiguées qui ne pourraient pas venir... »

Le Directeur :

« Avions-nous beaucoup de parents musulmans l'année dernière ? »

Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S. :

« Oui »

Monsieur Cédric CORBELLARI, Directeur école La Plage :

« Si vous souhaitez une participation du corps enseignant le jour des vacances, vous pouvez faire une croix dessus... »

Le Directeur :

« On sait que tenir une classe toute la journée et pendant des mois c'est extrêmement compliqué, je le pense, car j'ai beaucoup d'amis enseignants. Pour moi les choses sont claires, on n'ira jamais reprocher à des enseignants de ne pas être là sur ce type de manifestation, on n'est pas là pour montrer du doigt qui que ce soit sinon ça ne sert à rien de travailler avec eux toute l'année »

Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S. :

« On a chaque année des enseignants qui viennent bénévolement »

Le Directeur :

« Même si on n'en avait pas, on n'est pas là pour montrer du doigt, passons au vote de la date :

Le 9 juin : 2 pour

Le 7 juillet : 14 pour

La Fête de l'Enfance sera organisée le 7 juillet 2018 (à l'unanimité).

On avait la possibilité de mettre en place des conférences et cette année on ne les a pas reprogrammées, est-ce qu'on travaille vite et fort pour indiquer à la CAF qu'on



les organise ? Est-ce que vous êtes d'accord pour programmer des conférences en 2018 avec les conférenciers et les contenus qui vous ont été transmis ? On passe au vote ?

Qui est pour ? 16

Est ce que vous souhaitez qu'on vous envoie des informations complémentaires à ce sujet ? »

Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S. :

« Je vais me rapprocher du conférencier »

Le Directeur :

« Passons au lieu de la Fête de l'Enfance »

Madame Virginie ELLA N'GOMO, école Georges Ouvrard :

« Comme l'année dernière la grande cour des écoles »

Madame Nathalie COUSIN, école La Prairie :

« Et surtout ça se trouve au milieu du quartier »

Madame Ornella FRANCOIS, école de l'Esplanade:

« Pratique aussi pour le centre, le matériel... »

Le Directeur :

« Il semble qu'on soit d'accord sur le lieu, on passe on vote ?

Pour les cours des écoles de La Prairie et de Georges Ouvrard : 16 pour.

Sur le matériel on va relancer la Ville tout de suite, cela va nous permettre de voir comment la Ville va mettre à disposition »

Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH :

« On va pouvoir organiser les dates pour les commissions »



Le Directeur :

« On essaye au niveau des commissions de faire des comptes rendus, on rappelle les commissions... »

Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH :

« Animation, alimentation et podium »

Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S. :

« Podium pour groupe ou autre chose ? »

Le Directeur :

« C'est la commission qui décidera... »

Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH :

« On avait pensé à la commission communication, si vous le souhaitez comme l'année dernière le centre Le Lac prend encore en charge les courriers, les affiches etc..? »

Madame Virginie ELLA N'GOMO, école Georges Ouvrard :

« On pourra mettre nous-mêmes des affiches dans nos écoles ? »

Le Directeur :

« Oui tout à fait. Je vais être obligé de vous quitter y a-t-il des questions ? »

Madame Stéphanie SAHLI, école Georges Ouvrard :

« On a commencé un peu tard, l'année prochaine j'aimerais commencer un peu plus tôt en septembre... »

Le Directeur :

« Vous avez raison ! »



Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH :

« Les parents d'élèves ne sont élus qu'en octobre, alors septembre ce n'est pas possible, les parents dès que vous êtes élus venez nous voir pour démarrer l'organisation de la fête de l'enfance »

Le Directeur :

« Pensez à travailler avec vos enseignants sur ce que vous allez faire pour être bien organisés tous ensemble »

Monsieur Cédric CORBELLARI, Directeur école La Plage :

« Je pense qu'il faut poser les questions à l'écrit par avance »

Le Directeur :

« On le rappellera via un courrier de la Présidente »

Monsieur Cédric CORBELLARI, Directeur école La Plage :

« L'argent doit être dépensé avant quand ? »

Le Directeur :

« Il vaut mieux que ça soit dépensé avant la fin de l'exercice, il n'y a nulle part ailleurs des associations de parents d'élèves qui sont en capacité de faire ce que vous faites... »

Monsieur Cédric CORBELLARI, Directeur école La Plage :

« Il suffirait de se rencontrer sur une soirée ça prend un quart d'heure... »

Le Directeur :

« Je transmettrai un courrier à l'ensemble des participants pour rappeler l'objectif du REAAP. Je vais laisser mes collaborateurs qui sont contents de travailler avec vous »



Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S. :

« On va fixer les dates des réunions. Je vous propose le premier mardi de chaque mois, le 3 avril c'est le lendemain du lundi de Pâques »

Sont fixées les dates suivantes pour les réunions plénières :
Les mardis 13 mars, 3 avril, 15 mai, 5 juin et 3 juillet.

Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH :

Pour les réunions des commissions animation et alimentation :

« Au mois de mars c'est les vacances, met-on une date ? L'année dernière on s'est rendu compte que c'était les mêmes parents dans les commissions animation et alimentation est-ce que vous souhaitez qu'on rassemble ces deux commissions en 1 et faire 1 date par séance ? Animation / alimentation : même commission.

Est-ce que ça vous pose problème si on met une commission pendant les vacances ?
Jeudi 1^{er} mars après midi 14 h, après le 15 mars matin 9 h et tous les 15 jours ?

29 mars 9 h, 12 avril 9 h, après les vacances, faire 12 et 19 avril à 9h et de vous laisser tranquille pendant les 15 jours de vacances, jeudi 3 mai, 17 mai, 31 mai, 14 juin, 28 juin et 5 juillet à 9h00. On va passer à la commission podium avec Julie »

Julie TOULLEC, animatrice :

« Ce serait à chaque fois le lendemain des commissions animation alimentation, on voit pour décaler, 23 mars, 6 avril, 20 avril, 18 mai, 8 juin, 22 juin, 6 juillet... »

Parents inscrits dans les commissions :

Animation et alimentation : RAKOW J : COUSIN N : BENAMI M : SCHREIBER M :
ROUSSEAU J : WINCQ A : ELLA NGOMO V : GUIOT A : SALHI S : LAPASIN F :
LAPASIN A : EL GOUMRI S : FRANCOIS O : ROLLAND J

Commission podium: COUSIN N: BENAMI M : SCHREIBER M : ELLA NGOMO V :
GUIOT A : SALHI S

La séance est levée.